

DÉBATS & CONTROVERSES

Jean-Michel Blanquer ministre, signe d'une casse à venir du service public d'éducation ?

P. 12

Après la composition du nouveau gouvernement *Jean-Michel Blanquer ministre, signe d'une casse à venir du service public d'éducation ?*

RAPPEL DES FAITS Directeur de l'Essec, habitué de la Rue de Grenelle version Sarkozy, le nouveau ministre de l'Éducation nationale suscite les craintes des personnels et de leurs syndicats.

Le système éducatif est en passe de ne plus être une priorité absolue



Olivier
Caramelle
Président
du Collectif
des élus
démocrates
et républicains
pour
l'éducation
(Cadre), adjoint
au maire de
Lomme (Nord)

A l'épreuve du pouvoir, Edouard Philippe, premier ministre LR, devra mettre en œuvre le programme d'Emmanuel Macron. Dans le domaine de l'éducation comme sur de nombreux autres thèmes, les défis sont importants. Les différents gouvernements ont œuvré depuis 2012 pour consolider l'école de la République en redonnant des moyens humains qui avaient été pendant près de dix ans asséchés par la droite entre 2002 et 2012.

Près de 60 000 équivalents temps pleins ont été ainsi déployés pour régénérer la formation initiale des enseignants, redonner la priorité au primaire et améliorer l'accueil et le

travail avec les élèves.

Cette refondation de l'école aujourd'hui n'est pas achevée et mérite d'être amplifiée afin de ne pas casser les dynamiques des réformes entreprises. Celles relatives au rythme scolaire ou à la réforme du collège demandent du temps afin de produire leur effet et il serait hasardeux de bousculer une nouvelle fois les équilibres trouvés.

La continuité de l'action est nécessaire dans l'éducation nationale, qui a besoin de stabilité et de lisibilité dans les décisions prises pour un « temps long ».

Au-delà de la simple question des moyens, c'est évidemment la lutte contre les inégalités qui doit être au cœur de la transformation de l'école, afin que celle-ci réduise la fracture sociale et ne fabrique plus les « exclus de l'intérieur ».

Nous ne pourrons jamais nous satisfaire d'une école

d'apparence monolithique et qui en définitive avance au moins à deux vitesses dans le service public et reste aussi en compétition et sous la menace de l'enseignement privé, même sous contrat.

Nous le voyons tous les jours sur nos territoires, même si nous nous appliquons à créer des politiques éducatives locales ambitieuses. Qui aujourd'hui peut dire que notre école fonctionne globalement plus mal qu'hier alors que nous en avons fait une priorité absolue pendant cinq ans ? Les risques aujourd'hui paraissent devant nous. L'éducation est en passe de ne plus être une priorité absolue.

C'est d'abord lié à la volonté du président, du premier ministre et du ministre des Comptes publics de supprimer, sur la mandature, 120 000 postes de fonctionnaires. Les besoins pourtant sont importants pour notre sécurité, notre défense, nos hôpitaux et bien sûr le système éducatif, de l'école à l'université. C'était déjà avec Nicolas Sarkozy l'ambition démesurée et idiote de « *faire mieux avec moins* » !

Les menaces qui pèsent par exemple sur la réforme des rythmes sont un signe précurseur de la volonté de faire autrement et de rompre, sous couvert d'autonomie, « le libre choix des communes » de continuer ou non d'appliquer la semaine scolaire sur cinq jours, en lien avec les activités péri-éducatives.

Offrir le choix conduira inéluctablement des communes et des écoles à choisir par confort le retour de la semaine à quatre jours, préférant de fait le rythme des parents à celui des élèves. Tout ça pour ça ? Offrir le choix conduira inéluctablement le gouvernement à raréfier les aides publiques, aides nécessaires pour créer des activités péri-éducatives de qualité et gratuites !

Comment à Lille, Lomme, Armentières ou partout ailleurs ferons-nous si l'État décide unilatéralement de nous sanctionner alors que le consensus est maintenant quasi général dans le pays et que nous avons trouvé entre les communes, les écoles et les parents un équilibre ? Sans

aides et sans moyens, quels choix feront les communes qui ont construit des PEDT ou des projets éducatifs globaux, sinon de revenir à l'âge de pierre : l'entretien des bâtiments, la fourniture de matériel !

L'autre mesure phare laisse circonspect : limiter à 12 élèves les classes de CP/CE1 dans les REP et REP+. Suffira-t-il de baisser les effectifs pour que la réussite et les apprentissages s'améliorent ? Les études sur ce sujet montrent qu'il faut en effet une baisse sensible de ces effectifs mais qu'il est également nécessaire d'avoir un changement de pédagogie.

L'autre question est très pratique : c'est celle des locaux. Il nous faudra par exemple près de 13 classes à Lomme pour dédoubler les CP/CE1 inscrits en REP ! À Lomme comme ailleurs, nous ne pourrions mettre toutes les classes à disposition puisque nos écoles sont, pour une partie d'entre elles, déjà en voie de saturation et que nous n'avons ni les moyens, ni la place pour construire des classes dont nous aurions besoin. Nous attendons d'ailleurs, péniblement, l'ouverture d'une classe l'an prochain pour désengorger une partie des effectifs de nos maternelles pour les quartiers du Marais et de Mont-à-Camp.

La mesure paraît, disons-le franchement, bricolée alors que le dispositif « Plus de maîtres que de classes » fonctionne, d'après les équipes éducatives, plutôt très bien. Pourquoi n'avoir pas annoncé plutôt « un enseignant pour 12 élèves » ? Cela permettrait sur la totalité du cycle, du CP au CE2, de consolider le travail avec tous les élèves des écoles classées en REP et REP+.

Enfin, puisque le nouveau ministre de l'Éducation semble y tenir, la question de l'autonomie des établissements est pour le moins nébuleuse. Est-ce l'autonomie des établissements, des équipes pédagogiques, pour quelles plus-values et finalités ? Personne ne le sait vraiment... Ni Emmanuel Macron, ni Édouard Philippe, ni Gérard Darmanin, ni Jean-Michel Blanquer ! ●

Vers l'avènement du modèle de l'école-entreprise



Paul Vannier
Porte-parole
éducation
de Jean-Luc
Mélenchon
et candidat
de la France
insoumise
aux élections
législatives

Un gouvernement dirigé par un homme de droite et un homme de droite à l'éducation nationale. Pour 12 millions d'élèves, un million de fonctionnaires et l'avenir de notre jeunesse, la nomination de Jean-Michel Blanquer est un signal très net. Haut fonctionnaire dont les avancées de carrière ont accompagné celles du quinquennat de Nicolas Sarkozy, il est l'idéologue du camp conservateur en matière éducative.

Sa nomination annonce la mise en œuvre brutale du programme éducatif d'Emmanuel Macron. La liquidation du baccalauréat comme diplôme national semble arriver au premier rang des nouvelles priorités. Garant de l'égalité de traitement des candidats, du cadre national des programmes, des horaires et des statuts des enseignants, le baccalauréat est pourtant l'une des clés de voûte de notre système éducatif. Reconnu dans les conventions collectives, il est aussi source de droits sociaux. Mais il est vrai que le nouveau président prévoit de faire passer à la trappe des pans entiers de notre droit du travail en légiférant par ordonnances dès cet été.

L'arrivée de Jean-Michel Blanquer rue de Grenelle préfigure aussi l'avènement du modèle de l'école-entreprise. Le nouveau ministre de l'Éducation nationale en dirige une, l'Essec, école de commerce privée par laquelle sont passés nombre de ceux qui forment aujourd'hui la petite oligarchie au pouvoir. Sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy, l'ancien directeur général de l'enseignement scolaire fut l'initiateur des Éclair, ces établissements intronisant les principaux et les proviseurs en chefs d'entreprise, recrutant les professeurs et fixant une part de leur rémunération. L'ancien recteur de l'académie de Créteil s'est aussi fait connaître pour la création de cagnottes financières destinées à « récompenser » l'assiduité de certains lycéens de la voie professionnelle. L'homme, donc, a de la constance et de la suite dans les idées.

Cette politique, si vieille, est en échec. Elle fut celle de Nicolas Sarkozy. Elle est parfaitement compatible avec l'héritage socialiste et la contre-réforme du collège, préparation de terrain idéale pour tous ceux qui rêvent à la marchandisation du service public d'éducation. Dès lors, nous pouvons craindre la prolongation du pire : creusement des inégalités et de la ségrégation scolaires, atteintes aggravées aux principes de gratuité et de laïcité.

Tout peut encore être arrêté. C'est l'enjeu des élections législatives des 11 et 18 juin. Les candidat-e-s de la France insoumise y portent partout dans le pays le même programme. C'est notamment celui d'une école commune pour préparer « l'Avenir en commun ». ●